



OFFRE DE STAGE

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura recrute un(e) stagiaire chargé(e) de synthétiser les données de qualité d'eau et réduire le risque de pollution par le fioul sur la Valserine

Contexte :

Le Parc naturel régional du Haut-Jura, titulaire de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Valserine, intervient en faveur de la préservation et de la restauration des rivières de ce bassin versant. Il se situe à la fois en région Bourgogne Franche-Comté et en région Auvergne Rhône Alpes. Il est également à cheval sur les départements de l'Ain et du Jura (5 EPCI, 41 communes).

La Valserine a été la première rivière de France à être labellisée « Site rivières sauvages ». L'obtention du label le 14 octobre 2014 a permis de récompenser les bonnes pratiques des habitants de la vallée vis-à-vis de la rivière et ainsi l'excellent niveau de conservation de la Valserine, mais aussi d'amplifier les études et travaux visant à restaurer, protéger et valoriser cette rivière.

Le Département de l'Ain a aussi labellisé le fond de vallée de la Valserine en « Espace Naturel Sensible ». Le périmètre de l'ENS comprend le cours d'eau avec les zones humides attenantes, soit 651 hectares.

Cas de la qualité de l'eau :

Le suivi de la qualité de l'eau de la Valserine est basé, comme pour la plupart des rivières françaises, sur le protocole DCE. Celui-ci est construit sur des références nationales. Il permet d'évaluer globalement l'état de la masse d'eau, mais n'est pas suffisamment sensible pour des rivières à très fort potentiel telles que la Valserine. Les peuplements piscicoles de certains tronçons de rivières sont perturbés, sans que les indices classiques utilisés ne révèlent de dysfonctionnement.

Le suivi de la qualité de l'eau de la Valserine est assuré par l'Agence de l'eau, le Département de l'Ain, et dans une moindre mesure par le Parc. Ce suivi a vocation à caractériser l'état de la Valserine au regard des autres rivières de la métropole, mais pas à localiser et identifier les perturbations existantes ou à venir. Le suivi réalisé mérite dans un premier temps d'être exploité de manière plus fine.

Cas des pollutions par le fioul :

Plusieurs pollutions par le fioul ont touché la Valserine et des rivières voisine au cours des dernières années. La rupture de cuves de stockage, souvent enterrées et à simple paroi, ont conduit à l'écoulement de fioul dans le milieu naturel puis la Valserine. Un ancien recensement avait identifié des cuves susceptibles de générer d'autres pollutions à l'avenir.



La Valserine est une rivière d'exception qu'il convient de protéger. Les pollutions par les hydrocarbures sont très visibles, odorantes et ont un effet grave sur les organismes aquatiques. Les propriétaires de cuve de stockage ont tout intérêt à prévenir ce type de pollution plutôt que réparer les dégâts occasionnés.

Missions :

En lien avec le chargé de mission et le technicien rivière qui interviennent sur la Valserine, le stagiaire (H/F) assurera les missions suivantes :

Sur l'aspect suivi de la qualité de l'eau :

- Recueillir l'ensemble des données de qualité d'eau produites sur la Valserine et ses affluents (principalement issues de l'Agence de l'eau RMC et du CD01), bancarisées sur Naïades et si besoin recueil auprès des producteurs de données
- Identifier les stations de suivi, des paramètres mesurés et des fréquences de mesure
- Traiter et exploiter les données hydrobiologiques et physico-chimiques pour chacune des stations de mesure : analyse spatiale et temporelle dans le but d'obtenir une base nécessaire à l'identification de suivis complémentaires plus fins de la qualité de l'eau de la Valserine et ses affluents
- Synthétiser des données
- Rechercher des suivis complémentaires

Pour la prévention des pollutions par le fioul :

- Actualiser le recensement des cuves à fioul enterrées et à simple paroi propriété des collectivités et centres de vacances
- Elargir le recensement aux habitants
- Consulter des financeurs potentiels (assureurs...) pouvant accompagner les propriétaires de cuves
- Créer un outil de communication (brochures, affiches...) pour sensibiliser les propriétaires
- Démarcher les propriétaires de cuves enterrées et à simple paroi pour les inciter engager des actions pour réduire le risque de pollution accidentelle (réunions publiques, rendez-vous individuels, courriers...)

Profil/formation :

Formation de niveau bac+3 à bac+5 spécialisée en qualité des eaux, hydrobiologie.



Les compétences suivantes sont indispensables :

- Utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint...)
- Utilisation du logiciel de cartographie QGIS
- Capacité de rédaction et de présentation à l'oral

Encadrants : DEVILLERS Bertrand – chargé de missions qualité de l'eau - b.devillers@parc-haut-jura.fr

Autres informations sur le stage :

- Durée : 4 à 6 mois
- Poste à temps plein, 35 h
- Poste basé au siège du Parc à Lajoux (39310)
- Véhicule personnel et permis B indispensables
- Début du stage : entre le 1^{er} avril et le 1^{er} juin 2021
- Gratification : légale
- Le Parc ne propose pas d'hébergement

Merci d'adresser votre candidature par mail (lettre de motivation, CV et tout élément permettant de juger la qualité de la candidature), pour le **8 mars 2021 au plus tard**, à Madame la Présidente - Parc naturel régional du Haut-Jura - 29 Le Village - 39310 LAJOUX - parc@parc-haut-jura.fr